



Etant majeur est ce que mon pere ne doit plus s occuper de moi

Par **etiofly**, le **16/06/2008** à **15:22**

j ai 24 ans aujourd'hui. et il ya de cela 5ans que j etais en seconde et un soir j ai eu un probleme avec la femme de mon pere en l absence de mon pere. et elle a decide de ne plus me donner a manger. decision que mon pere a cautionner. me priver de nourriture pendant tout ce temps a agir sur mes etudes et a faire de moi aujourd'hui un debrouillard. mon pere ne s occupe plus de moi. je suis obligé de me battre pour pouvoir subvenir a mes besoins tels que la nourriture les medicaments quand je suis malade mes savons de toilettes mes dentifrices ect... mon pere est instituteur. ma belle mere ne travaille pas. mon pere me neglige. ne cherche pas a savoir si je vais bien ou par. comment faire pour m aider a evoluer. en conclusion il m irrite pas son comportement et ca me blaise tres fort. ma belle mere a des enfants qui ne sont pas mes freres. et mon pere s occupe plus d eux que moi son fils. jusqu a present je me bat pour reussir dans la vie tant bien que mon pere soit vivant et fonctionnaire. aider moi et dites moi ce que je doit faire. je compte sur vous .merci pour votre reponse.